Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce
Sous-rubrique: Mutation
Date de publication: SHAB 06.05.2021
Numéro de publication: HR02-1005172243

Entité de publication
Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation MERCK SERONO SA, Aubonne

MERCK SERONO SA
Zone industrielle de l'Ouriettaz
Rue de l'Ouriette 151
1170 Aubonne

MERCK SERONO SA, à Aubonne, CHE-101.484.575 (FOSC du 16.11.2020, p. 0/1005023755). Statuts modifiés le 26.04.2021. Nouveau but: la société a pour but: l'exercice de l'activité d'une société holding (prise et administration de participations, en Suisse et à l'étranger), dans le domaine pharmaceutique et les domaines apparentés; la recherche, développement, création, manufacture, consultation, commercialisation et exploitation de technologiques pour les sciences de la vie; le dépôt et l'exploitation de brevets; la synthèse et la commercialisation de produits biologiques à des fins thérapeutiques; la conclusion d'accords de partenariats, fusions et acquisitions de sociétés dans les mêmes secteurs d'activité. La société peut faire toutes opérations financières, commerciales, industrielles et immobilières et conclure tous contrats propres à développer son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. La société peut: exercer en Suisse et à l'étranger, toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière, en rapport direct ou indirect avec son but, à l'exception des opérations prohibées par la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE); créer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger; participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but; accorder des prêts ou des garanties à des actionnaires ou des tiers, si cela favorise ses intérêts ou ceux du groupe de société dont elle fait partie. Les 11'143'536 actions au porteur de CHF 25 sont converties en 11'143'536 actions nominatives de CHF 25. Nouveau capital-actions: CHF 388'718'800, entièrement libéré, divisé en 11'013'040 actions nominatives A de CHF 10, privilégiées quant au droit de vote, et 11'143'536 actions nominatives B de CHF 25, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. La clause statutaire relative à l'apport en nature est abrogée conformément à l'article 628 al. 4 CO.

Registre journalier no 8835 du 03.05.2021

Précédente publication dans la FOSC: no 223, Date: 16.11.2020

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud